



Municipalité de Lamarche
100, rue Principale
Lamarche (Québec) G0W 1X0

AVIS PUBLIC

Séance ordinaire du conseil municipal du mois de mars 2023 changement de date

Est par les présentes donné par la soussignée, que :

Le calendrier de la séance ordinaire du conseil municipal du mois de mars 2023 est modifié comme suit :

Résolution numéro 28-02-23

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT que lorsqu'il y a modification du calendrier, nous devons adopter une résolution et publier un avis de changement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la séance ordinaire du mois de mars 2023 se tiendra le lundi 13 mars 2023 à 19h00 à la salle municipale.

Que le calendrier modifié des séances ordinaires 2023 suivant soit adopté :

Lundi	23 janvier
Lundi	6 février
Lundi	13 mars
Lundi	3 avril
Lundi	1 ^{er} mai
Lundi	5 juin
Lundi	3 juillet
Lundi	7 août
Mardi	5 septembre
Lundi	2 octobre
Lundi	6 novembre
Lundi	4 décembre

Donné à Lamarche, ce 7^e jour de février 2023.

Annick Lachance
Directrice générale adjointe